



## COMITE DE SOUTIEN POUR L'EXPRESSION ET LES LIBERTES SYNDICALES ET LA RELAXE DES CINQ MILITANTS CGT ROANNAIS

Roanne, le 07 mai 2013

### **Il n'y a pas que les précieuses qui sont ridicules**

Cela était le titre d'une invitation à une réunion du Comité de soutien le 13 septembre 2011 et malheureusement ce titre est de nouveau d'actualité

Le 19 novembre 2012, la Cour d'Appel de Lyon avait déclaré les cinq camarades de Roanne « coupables », mais sans exécution de peine !

Autrement dit, ils étaient coupables de n'avoir rien fait de condamnable !

Avec la Loi d'Amnistie qui se profilait, on pensait le dossier définitivement clos. Ainsi, après plus de deux ans de cauchemar judiciaire : Christel, Christian, Jean-Paul, Gérard et Didier devaient être lavés définitivement de toutes accusations.

C'était sans compter sur l'acharnement politico-juridique !

D'abord, la Loi d'Amnistie est sérieusement menacée. En effet, la commission des lois de l'Assemblée nationale, sous l'injonction du gouvernement, vient d'y mettre son veto !

Ensuite, nous apprenons que nos cinq camarades Roannais sont convoqués le 22 mai 2013 pour un prélèvement d'ADN, en application de l'article 706-56 du Code de Procédure Pénale !

Ainsi, non seulement ils risquent de ne pas bénéficier de la Loi d'Amnistie, mais ils subissent en plus l'humiliation en étant traités comme de véritables criminels !

La Garde des Sceaux, s'était pourtant engagée à revoir l'article 706-56 du Code de procédure pénale, afin d'écartier du fichier ADN toutes les condamnations pour des faits liées à l'activité syndicale.

Comité de Soutien  
pour l'Expression et les Libertés Syndicales et la Relaxe des cinq militants CGT Roannais  
Siège Social : Union Locale CGT des Cantons du Roannais  
Bourse du Travail - 12 avenue de Paris - 42334 ROANNE Cedex  
Téléphone : 04 77 23 68 30 - Email : [CGTRoanne@wanadoo.fr](mailto:CGTRoanne@wanadoo.fr) - Site INTERNET : <http://cgt-ul-roanne.fr>

On peut légitimement s'interroger sur la politique du gouvernement en matière de lutte contre la criminalisation de l'action syndicale.

Afin de prendre les décisions politiques, d'actions et de soutien à nos camarades, vous êtes invités à participer à la réunion extraordinaire du Conseil d'Administration du Comité de Soutien le :

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**  
**Le LUNDI 13 MAI 2013 18H15**  
**Bourse du Travail de Roanne**  
**Salle de l'Auditorium**

Pour le Comité de Soutien  
Le Président  
Jacky TEILLOL

